

Raymond M. Lemaire et la conservation de la ville historique : l'éclairage nécessaire de la micro-histoire

Claudine Houbart, KULeuven – Université de Liège (Belgique)

L'archéologue-conservateur Raymond M. Lemaire (1921-1997) figure aujourd'hui, tant en Belgique qu'à l'échelle internationale, au nombre des monstres sacrés de la conservation-restauration de la seconde moitié du 20^e siècle. Issu d'une famille d'architectes et historiens d'art, il poursuit une brillante carrière alliant enseignement et expertise, ainsi que, malgré une formation essentiellement historique, la conception de projets de conservation, architecture et urbanisme, à travers plusieurs bureaux d'études dont il assume successivement la direction. Professeur de conservation du patrimoine à l'Université de Louvain, il se voit confier, en 1962, la rénovation du Grand Béguinage et sa reconversion en logements pour les étudiants. Le projet, pour lequel il jouit d'une liberté d'action quasi-totale, est très vite considéré comme pilote et lui assure une renommée immédiate, d'autant qu'il est mené de pair avec une réflexion fondamentale, au niveau international, initiée par le Conseil de l'Europe. En 1964, grâce à des contacts privilégiés avec le milieu italien construits dans les décennies qui précèdent, Lemaire se voit confier la tâche délicate de rapporteur du Congrès de Venise – dont il co-rédige la charte - avant d'être élu, l'année suivante, au poste de premier Secrétaire général de l'ICOMOS nouvellement fondé. Dans les années qui suivent, il connaît la consécration à travers de nombreuses missions pour l'Unesco et la réalisation, en Belgique, de projets pouvant aller de la restauration monumentale jusqu'à l'élaboration du plan directeur de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve, en passant par une réflexion sur le thème de la rénovation urbaine, dans le sillage du Grand Béguinage. Cette réflexion fait plus particulièrement l'objet de nos recherches.

Entamées en 2004, dans le cadre d'une thèse de doctorat¹, nos recherches se sont rapidement heurtées au foisonnement des questionnements induits par la multiplicité des centres d'intérêt et la diversité des domaines d'activités de Lemaire. Après une période d'errance prospective, le thème de la rénovation urbaine s'est toutefois imposé comme central dans l'œuvre du conservateur, offrant en outre l'avantage de combiner manifestations théoriques et pratiques, réflexion internationale et concrétisations locales. Lemaire ayant cédé l'ensemble de ses archives à l'Université de Louvain (KULeuven), l'abondance des sources inédites nous semblait par ailleurs pouvoir pallier le manque d'informations contextuelles sur l'histoire de la rénovation urbaine et ce que nous interprétions comme un changement de paradigme au tournant des années 1970. Marqué par un abandon des pratiques destructives au profit d'une prise en compte de l'ancien, ce changement n'avait fait l'objet, pour la Belgique, que de commentaires superficiels dans le contexte d'histoires générales de l'architecture.

Cette réduction du champ d'investigation opérée, notre travail n'a pas tardé à se heurter à un nouvel écueil. Après avoir rassemblé les écrits de Lemaire — depuis les brouillons de notes de cours jusqu'aux articles, en passant par les manuscrits successifs de documents doctrinaux et une abondante correspondance —, une démarche paraissait s'imposer : les confronter à un corpus de projets sensés mettre en œuvre les principes développés. Or, nous avons bien dû constater de nombreuses contradictions entre ces deux manifestations d'une même pensée, pouvant aller parfois jusqu'à une franche opposition. En d'autres termes, ce tenant d'une idéologie collective transcrite dans les chartes semblait, dans ses projets de rénovation urbaine, trahir les principes dont il se revendiquait par ailleurs. Poursuivre dans ce sens aurait mené à l'instruction d'un procès réducteur.

¹ *Raymond M. Lemaire (1921-1997) et la conservation de la ville ancienne: approche historique et critique de ses projets belges dans une perspective internationale*, KULeuven, Faculté des sciences appliquées, sous la direction du Prof. Luc Verpoest (soutenance prévue en 2014).

Devant une telle impasse, l'approche micro-historique s'est révélée libératoire, en inversant la perspective : plutôt que de privilégier une interprétation univoque, nous avons résolument pris en compte tous les signes et indices disponibles pour tenter de les inscrire dans une « structure intelligible »², émancipée de tout a priori. Nous avons donc substitué à l'étude comparative des aspects théoriques et pratiques de l'œuvre de Lemaire l'examen « au microscope » d'une sélection rigoureuse de projets, principalement bruxellois. Cette nouvelle approche a permis de mettre en évidence, sans devoir les effacer au profit d'une vision synthétique, la coexistence d'impératifs contradictoires dans l'énoncé même des problèmes posés Lemaire et dans le déroulement des faits menant à la concrétisation des projets. Reconstituant avec minutie les réseaux d'« actants » impliqués dans ces projets et leur évolution, l'analyse, loin de s'écarter du sujet de la thèse en faisant intervenir de nombreux paramètres micro-contextuels, s'en est au contraire approché au plus près. La réduction maximale de l'échelle d'observation a permis de dégager la figure de Lemaire des groupes sociaux au sein desquels elle est généralement associée et de l'envisager comme une entité individuelle dont les contradictions s'expriment en dehors de toute taxinomie architecturale. Elle est dès lors apparue dans toute sa complexité, tiraillée entre un idéal théorique et les modalités de sa concrétisation, entre héritage et rupture, entre principes universels et inclination personnelle. Plus fondamentalement, la contradiction douteuse entre théorie et pratique a fait place à l'image plus subtile d'une détermination à modeler une réalité complexe et résistante à l'idéal mis en œuvre au Grand Béguinage de Louvain, une réalisation qui se révèle l'horizon absolu de l'œuvre théorique et pratique de Lemaire dans le domaine des villes historiques.

Bien qu'elle ait pour objectif de mieux cerner la figure de Raymond Lemaire, la recherche ainsi menée conduit à d'autres observations. Comme l'a souligné Jacques Revel, « les travaux des micro-historiens ont montré que l'analyse de phénomènes massifs (...) pouvait être substantiellement enrichie et complexifiée par la prise en compte de ce qui se passe au plus près des conduites individuelles »³. L'analyse micro-historique des projets bruxellois a permis aussi de nuancer et préciser les modalités du glissement, dans la capitale éponyme de la « bruxellisation », de la rénovation moderniste à l'approche post-moderne des quartiers anciens et de l'urbanisme, consacrée par la « Déclaration de Bruxelles » de 1980. Alors que le mérite de ce changement de paradigme est généralement attribué à l'action de groupes de pression progressistes, défiant les desseins des autorités dépeints comme essentiellement fonctionnalistes et capitalistes, le passage de l'analyse à l'échelle individuelle fait apparaître un réseau d'intérêts beaucoup plus complexe. Le cloisonnement des groupes sociaux aux préoccupations apparaissant comme opposées – autorités communales, maîtres d'ouvrage, promoteurs, associations, habitants – est dépassé par les actions d'individus, au nombre desquels Lemaire figure en bonne place. Ce dernier agit au sein de réseaux interpersonnels dont il constitue lui-même l'unique point de convergence et répond à des enjeux sociaux concrets plutôt qu'à des considérations idéologiques. Pour reprendre les termes de Giovanni Levi, « à l'encontre d'un fonctionnalisme sur-simplifié, il est important de mettre en avant le rôle des contradictions sociales dans la genèse des changements sociaux ; en d'autres termes, de mettre en avant la valeur explicative des contradictions entre les contraintes issues de différents systèmes normatifs (...) et le fait que

² Giovanni LEVI, *On microhistory*, in : Peter BURKE (red), *New perspectives on historical writing*, Cambridge, Polity Press, 1991, p.102.

³ Jacques REVEL, *Microstoria*, in : Ch. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA *et alii*, *Historiographies, concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, v.1, p.533.

chaque individu a un jeu différent de relations qui déterminent ses relations à la structure normative ainsi que ses choix à l'égard de celle-ci »⁴.

Malgré son immense notoriété, Raymond Lemaire reste aujourd'hui un personnage mal connu des acteurs de la conservation-restauration: le classant tour à tour parmi les messies postmodernes ou les affreux passésistes, le jugement dont il fait l'objet témoigne de la mécompréhension d'une œuvre très personnelle, échappant à toute classification simplificatrice. L'approche micro-historique, menée à la manière d'une « enquête sur R. Lemaire », nous semble avoir permis de dépasser les interprétations simplistes en revenant à la recherche « de terrain ». A l'instar des coups de pinceaux des peintres pointillistes, les multiples faits, une fois assemblés, révèlent un portrait de Lemaire cohérent, tout en montrant ses complexités et contradictions.

⁴ Giovanni LEVI, *op. cit.*, p.101. Traduction personnelle.